

Commune de Bas-Intyamon



LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Calendrier des activités en pages 19 à 21



Table des matières

<i>Dates de parution des prochains bulletins d'information</i>	4
<i>Un départ à la retraite bien mérité !</i>	5
<i>Elections cantonales</i>	6
<i>Nouveau règlement de police : l'essentiel pour les habitants</i>	9
<i>Sécheresse et forêts : les impacts observés</i>	10
<i>Vente de sapins de Noël</i>	11
<i>Vente de bois de feu</i>	12
<i>Service de l'environnement - Quelques gestes simples pour profiter de son jardin tout en préservant l'environnement</i>	13
<i>PNR – Ramène ta pomme !</i>	14
<i>PNR – Action Eco-logement dans le Parc</i>	15
<i>Offre d'emploi : Livraison de repas à domicile</i>	16
<i>Accueil Familial de Jour – Recherches nouveaux·elles accueillant·e·s</i>	17
<i>Le Senior Club dès 60 ans</i>	18
<i>Proches aidants – Journée intercantonale</i>	22
<i>Étude nationale sur Alzheimer et les proches</i>	23
<i>L'égalité contre la violence – Campagne nationale</i>	24
<i>Prévention du suicide – Journée mondiale</i>	25
<i>Poya 2028</i>	26
<i>Recrotzon</i>	27
<i>Les Zygomatiques : rejoins le Chœur d'Enfants</i>	28
<i>Inscriptions aux fenêtres de l'Avent 2026</i>	29
<i>Loto en faveur de l'animation du Home de l'Intyamon</i>	30
<i>Calendrier des sociétés et manifestations</i>	31

Dates de parution des prochains bulletins d'information

Distribution 18 décembre 2026 / délai 20 novembre 2026
Distribution 22 mars 2027 / délai 19 février 2027
Distribution 18 juin 2027 / délai 21 mai 2027
Distribution 20 septembre 2027 / délai 20 août 2027

Les articles ou annonces sont à remettre par mail, en format Word, à l'adresse : commune@bas-intyamon.ch

Infos pour les sociétés : seules les dates auxquelles le public est invité doivent être publiées.

Prochaine assemblée communale : 1^{er} décembre 2026.

Un départ à la retraite bien mérité !

Notre responsable de l'édilité et Fontainier communal, M. Martial Grandjean, quittera ses fonctions le 30 septembre 2026 pour un départ à la retraite bien mérité.

Domicilié à Enney, il a rejoint le 1^{er} juin 1985 le service de la commune d'Enney en tant que forestier-bûcheron. À la suite du départ de son prédécesseur, M. Grandjean a repris les responsabilités liées à l'édilité et le poste de Fontainier communal jusqu'à l'âge de sa retraite.

M. Martial Grandjean a su franchir avec succès les différentes étapes de son parcours professionnel, en s'adaptant aux évolutions avec efficacité. Sa fidélité constitue une véritable richesse pour la commune et ses habitants. Les autorités locales, tout comme l'ensemble de la population, reconnaissent pleinement la valeur de son savoir et l'importance de son engagement.

M. Martial Grandjean nous quitte après 41 ans de bons et loyaux services pour une retraite bien méritée. Le Conseil communal le remercie sincèrement pour sa fidélité envers la commune et pour la qualité constante de son travail tout au long de ces décennies.

Le Conseil communal ainsi que le personnel communal



Elections cantonales

Le 8 novembre 2026, la population fribourgeoise est appelée à élire les membres du Conseil d'Etat, les Préfets et Préfètes ainsi que les députés et députées au Grand Conseil.

SuisseVote

Avec l'introduction du bulletin électoral officiel (bulletin à cocher) pour les élections majoritaires, plusieurs communes ont opté pour l'introduction du système de scannage des bulletins électoraux (pour les élections majoritaires) ainsi que des bulletins de vote. Pour cette raison, le bulletin de vote s'en trouve modifié par rapport à ce que vous avez connu jusqu'à présent.

Modifications législatives et pratiques dès le 1er juillet 2026

Le 1er juillet 2026 entrent en vigueur d'importantes modifications de la loi sur l'exercice des droits politiques. Les élections majoritaires sont fortement impactées par les nouvelles dispositions légales. Le changement le plus marquant est le remplacement des listes électorales par un bulletin électoral officiel pour les élections majoritaires, à savoir l'élection des membres du Conseil d'Etat ainsi que l'élection des Préfets et Préfètes.

Election du Conseil d'Etat

L'élection du Conseil d'Etat se fera à l'aide d'un bulletin à cocher.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Election du Conseil d'Etat

Wahl des Staatsrates

10 novembre 2025
10. November 2025

Cocher maximum 7 cases
Max. 7 Kätschen ankreuzen

juste richtig	faux falsche	correction Korrektur
☒	☐	☐

1 - Alliance de droite / Rechtes Bündnis

☐ **Isabelle Isabelle**, le Centre - Directrice / Direktorin - Sommentier

☐ **Bruno Bruno**, PL R - Conseiller d'Etat / Staatsrat - Murten/Morat

☐ **Jean Jean**, Centre-Gauche - Conseiller d'Etat / Staatsrat - Fribourg/Freiburg

2 - Alliance de gauche / Linkes Bündnis

☐ **Pierre Pierre**, PS - Conseiller d'Etat, Directeur DAEC / Staatsrat, Direktor RUBD - Fribourg/Freiburg

☐ **Jeanine Jeanine**, les Vert-e-s - Conseillère nationale, déléguée / Nationalrätin, Delegierte - Rue

☐ **Pascale Pascale**, PS - Juriste, Conseillère communale / Juristin, Gemeinderätin - Romont

☐ **Sophie Sophie**, PS - Juriste, Secrétaire générale / Juristin, Generalsekretärin - Romont

☐ **Josepha Josepha**, L es Vert-e-s - Agricultrice, Députée / L andwirtin, Grossrätin - Estavayer-le-Lac

6 - Parti Vert'libéral (PVL) / Grünliberale Partei (GLP)

☐ **Ursula Ursula**, Députée, Cheffe de groupe, Directrice / Grossrätin, Fraktionspräsidentin, Direktorin

☐ **Dider Didier**, Conseiller d'Etat, Docteur / Staatsrat, Doktor - Gruyère

4 - UDC Union démocratique du centre / SVP Schweizerische Volkspartei

☐ **Urs Urs**, Conseiller général, Avocat et Juriste / Generalrat, Rechtsanwalt und Juristin - Düdingen

☐ **Luc Luc**, Doctorant, Président / Doktorand, Präsident - Pfäfers

☐ **Dubuis Dubuis**, Enseignant / Forscher, Vuisternens-en-Ogoz

☐ **Serge Serge**, Homme au foyer / Hausmann, Rossens

Election des Préfets et Préfètes

L'élection des Préfets et Préfètes se fera :

- À l'aide d'un bulletin à cocher – s'il y a plusieurs candidats ou candidates ;
- À l'aide d'un bulletin à cocher ou à l'aide d'un bulletin à remplir – s'il n'y a qu'un seul candidat ou candidate.

The sample ballot is for the "Election du Préfet" (Wahl des Präfekten) on November 10, 2025. It features the logo of the Canton of Fribourg (Etat de Fribourg / Staat Freiburg) and a box with instructions: "Cocher maximum 1 cases" / "Max. 1 Kätschen ankreuzen". Below this, three options are shown: "juste" / "richtig" (marked with an 'X' in a box), "faux" / "falsche" (marked with an 'X' in a box), and "correction" / "Korrektur" (marked with a solid black box). The ballot lists three candidates under different political groupings:

- 1 - Le Centre / Die Mitte**: ☐ Bruno Bruno, PL R - Conseiller d'Etat / Staatsrat - Murten/Morat
- 2 - Alliance de gauche / Linkes Bündnis**: ☐ Stephan Stephan, G rossrat, Meisterlandwirt, / Député, Maître-agriculteur - Bosingen
- 3 - PLR. Les Libéraux-Radicaux / FDP. Die Liberalen**: ☐ Justin Justin, Conseiller général, Avocat, / G eneralrat, Anwalt - Châtel-St-Denis

Election du Grand Conseil

Il n'y a pas de changement pour l'élection des député-e-s au Grand Conseil : l'électeur ou l'électrice choisit et/ou complète une liste électorale.

Enveloppe de vote unique

Dès le 1er juillet, un principe important sera introduit pour chaque scrutin – il n'y aura plus qu'une seule enveloppe de vote dans un nouveau format.

Le citoyen et la citoyenne glissent le bulletin ou la liste correspondant à son choix dans cette enveloppe. Donc contrairement à ce que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui, l'enveloppe de vote pourra contenir plus d'un bulletin ou d'une liste, par exemple un bulletin pour la votation fédérale, un bulletin pour la votation cantonale, une liste (et une seule) pour l'élection proportionnelle au Conseil général et un bulletin électoral officiel pour l'élection complémentaire majoritaire au Conseil des Etats.

Il faut cependant respecter un principe : un seul bulletin ou liste pour une même votation ou élection.

The comparison shows the new "ENVELOPPE DE VOTE" and the old "STIMMCOUVERT". The new envelope is a single sheet with the logo of the Canton of Fribourg and the text "CH - FR - CO/Gde". The old cover was a separate sheet with the text "Sceau communal" / "Gemeindestempel".

ENVELOPPE DE VOTE	STIMMCOUVERT
> Cette enveloppe peut contenir un ou plusieurs bulletins mais toujours un seul bulletin pour la même votation ou élection	> Dieses Couvert kann einen oder mehrere Stimmzettel enthalten, jedoch immer nur einen Stimmzettel für dieselbe Abstimmung oder Wahl
> Pas de certificat de capacité civique dans cette enveloppe	> Kein Stimmrechtsausweis in diesem Couvert
> Ne rien marquer sur l'enveloppe	> Nichts auf das Couvert schreiben
> Fermez l'enveloppe = secret de votre vote	> Verschliessen Sie das Couvert = Stimmgeheimnis

Bulletin électoral officiel

A partir du 1er juillet 2026, un bulletin électoral officiel à cocher est utilisé pour toutes les élections majoritaires (Conseil des Etats, Conseil d'Etat, préfectures et, selon les cas, Conseil communal). Toutes les personnes candidates figurent sur un seul bulletin, avec une case à côté de chaque nom. Pour voter, il suffit de cocher les personnes choisies.

Lors d'élections ouvertes (c'est-à-dire avec moins ou autant de personnes candidates que de sièges à pourvoir), il est également possible de voter pour toute personne éligible.

Dans ce cas, la forme du bulletin électoral varie :

Autant de personnes candidates que de sièges

Deux bulletins sont remis aux citoyens et citoyennes qui peuvent alors choisir entre :

- Bulletin à cocher avec les noms des personnes candidates ;
- Bulletin à remplir avec autant de lignes vides que de sièges.

Moins de personnes candidates que de sièges

- Bulletin mixte (noms des personnes candidates à cocher + lignes vides à compléter).

Aucune personne candidate

- Bulletin à remplir avec autant de lignes vides que de sièges.

Autres adaptations

De nombreuses adaptations concernent également l'organisation du 2ème tour de scrutin de l'élection du Conseil d'Etat ainsi que des Préfets et Préfètes, qui se déroulera le 29 novembre 2026 :

- Retrait d'un-e candidat-e : n'a pas d'effet sur le rang des personnes qui le suivent (art. 90 al.2 LEDP) ;
- Seuls peuvent déposer une liste au 2ème tour les partis qui ont participé au 1er tour ;
- Il n'est plus possible de proposer une candidature de remplacement sauf pour remplacer une personne devenue inéligible (art. 90 al. 5 LEDP) ;
- Le délai de dépôt des listes est avancé au mercredi 11 novembre 2026 à 12h00 (art. 91 al.2 LEDP), y compris dans le cas d'une candidature de remplacement ;
- Dans tous les cas une nouvelle liste doit être déposée pour le deuxième tour (art. 91 al.1 LEDP) ;
- Le délai des opérations de mise au point des listes est avancé au mercredi 11 novembre 2026 à 18h00.

Les formulaires pour l'établissement de la liste des candidat-e-s ainsi que pour la récolte des signatures seront disponibles sur cette même page le 15 mai 2026.

Nouveau règlement de police : l'essentiel pour les habitants

L'Assemblée communale a adopté le 25 novembre 2025, un nouveau règlement de police administrative qui a été approuvé par Conseil d'État le 21 avril 2026 et est désormais en vigueur. Ce texte rassemble les règles de vie commune visant à garantir l'ordre, la tranquillité et la sécurité de tous. Voici les éléments principaux pour votre quotidien.

Stationnement

Le stationnement sur le domaine public reste soumis à autorisation. Le Conseil communal a défini des zones de stationnement pour les places à durée limitée. Le stationnement est gratuit mais le règlement prévoit que le Conseil fixe les tarifs, qui peuvent atteindre 5 CHF de l'heure. Pour les résidents confrontés à un manque de place, une vignette annuelle (max. 1'000 CHF) pourra être délivrée sous conditions.

Propreté et respect des biens communs

Le règlement mentionne l'interdiction de détériorer le mobilier urbain, les plantations ou de souiller la voie publique (graffitis, dépôts d'immondices). Chacun est responsable des dégâts causés et devra en couvrir les frais de réparation.

Tranquillité et bruit de voisinage

Pour préserver le calme, l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, outils de jardinage, ...) est interdite les dimanches et jours fériés, ainsi que la semaine entre 20h et 7h, la pause midi (12h-13h) et le samedi après 16h.

Sécurité et entretien

Les propriétaires doivent nettoyer la neige et la glace sur les trottoirs et accès devant leur immeuble. Il est interdit de laisser des objets dangereux sur les rebords de fenêtres ou de laisser des haies masquer la signalisation routière.

Animaux et vie publique

Les détenteurs de chien doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique. Tout comportement provoquant du désordre, du tapage ou importunant les passants est prohibé.

Contrôles et sanctions

Les agents communaux veilleront au respect de ces prescriptions. En cas d'infraction, des amendes de 20 à 1'000 CHF pourront être prononcées. Pour toute occupation particulière du domaine public (manifestation, stand, chantier), une demande d'autorisation écrite reste obligatoire.

Feux d'artifice

Les feux d'artifice sont interdits, sauf lors des fêtes autorisées. Toute utilisation en dehors des périodes définies doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. L'usage de feux d'artifice est limité aux périodes de fin d'année et de fête nationale, sauf autorisation spéciale.

Le règlement complet est consultable à l'administration communale et sur le site de la commune.

Sécheresse et forêts : les impacts observés

L'été que nous venons de traverser a été particulièrement chaud et sec. Cet événement climatique extrême aura des conséquences pour les forêts de la commune.

Risque d'incendie

Durant ces périodes de sécheresse, le risque d'incendie augmente considérablement. Les causes sont bien souvent anthropiques, mais peuvent également être naturelles, comme le 18 août 2026 où la foudre a enflammé une souche entre Estavannens et Grandvillard. Heureusement, le départ de feu a été rapidement repéré et les pompiers de l'Intyamon ont pu maîtriser la situation. Un grand bravo à eux.



Chutes de branches

Les fortes chaleurs augmentent également le risque de chute de branches. Les arbres ont tendance à perdre des branches durant les périodes particulièrement chaudes, ne pouvant plus supporter leur propre poids. Cela accroît le danger pour les promeneurs lors des balades en forêt.

Mortalité des arbres

La répétition des sécheresses d'année en année peut conduire à la mort des arbres. Certaines essences sont plus sensibles que d'autres ; le hêtre et l'épicéa, les plus représentés, sont particulièrement fragiles en cas de manque d'eau, surtout combiné à des vagues de chaleur. Les fonctions de la forêt sont alors mises à rude épreuve : protection (à besoin d'arbres vigoureux), production (à besoin d'arbres sains) et accueil (sécurité des promeneurs face au risque de chute de branches).

Faune et écosystème

La faune souffre également de ces périodes de stress hydrique. Il devient difficile de trouver de l'eau pour s'hydrater, et certaines espèces en ont besoin pour réguler leur température corporelle. La faune piscicole est particulièrement affectée par ce déficit hydrique.

L'ensemble de l'écosystème forestier souffre de ces sécheresses de plus en plus courantes, qui laisseront inévitablement des traces dans le paysage et nous forceront à repenser notre vision des forêts.

Eric Meier, Garde-forestier de la Corporation forestière « Les Merlas ».

Vente de sapins de Noël

Les personnes qui souhaitent acheter un sapin doivent s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous **jusqu'au 13 novembre 2026 sans faute.**

La livraison aura lieu le 3 décembre 2026 de 17h30 à 18h30 au bâtiment édilitaire / Rte des Auges 37 à Enney.

Le paiement se fera en cash ou par Twint sur place.

----- ✂ ----- ✂ ----- Bulletin de commande ----- ✂ ----- ✂ -----

Nom :

Prénom :

No de téléphone :

Je commande sapin(s) de Noël (Nordmann) pépinière Castella

Taille à choix :

☐ 80-100 cm - CHF 22.00 pied arrondi

☐ 100-150 cm - CHF 26.00 pied arrondi

☐ 150-200 cm - CHF 33.00 pied arrondi

Signature

Veillez retourner le bulletin de commande à l'Administration communale Route de l'Intyamon 36 à 1667 Enney ou par mail à commune@bas-intyamon.ch

Vente de bois de feu

Les personnes qui souhaitent acheter du bois de feu doivent s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au **1^{er} décembre 2026**. Le bulletin doit être retourné au bureau communal de Bas-Intyamont à Enney ou par courriel à l'adresse eric.meier@lesmerlas.ch

Prix pour du bois de feu feuillus vert en grume de 3m à 6m (cocher ce qui convient) :

☐ **Fr. 49.00/ stère pris sur place, évacuation par vos propres moyens**

Ou

☐ **Fr. 70.00/ m³ livré par nos soins sur le territoire de la Commune**

Les bois ne peuvent pas être entreposés en forêt, ils doivent être évacués avant le 1^{er} avril de l'année en cours.

-X-----BULLETIN D'INSCRIPTION-----

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
No de téléphone :	

Je commande :

..... **stère(s) feuillus long vert**

Signature :

Service de l'environnement - Quelques gestes simples pour profiter de son jardin tout en préservant l'environnement

Tolérer les petites mousses sur le toit de sa maison, ne pas utiliser d'herbicides ou d'engrais chimiques dans son jardin ou encore éviter tout feu en plein air: ces quelques gestes sont bénéfiques à l'environnement.

Restreindre sa consommation d'eau en période de sécheresse

Pour préserver la ressource en eau potable, il est notamment recommandé de ne pas arroser sa pelouse en période de sécheresse.

Nettoyage des toitures et des extérieurs: produits interdits

L'utilisation d'herbicides et de produits biocides, y compris l'eau de Javel, le vinaigre ou le sel, est strictement interdite pour le nettoyage des toitures, terrasses, chemins et places. Ces substances, entraînées par les eaux de pluie, causent de graves dommages à la faune et à la flore aquatiques. Les méthodes mécaniques doivent être privilégiées. La présence de mousses peut être tolérée sans risque pour les bâtiments.

Ne pas faire de feux en plein air

L'incinération de déchets en plein air est interdite par la loi, exception faite de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, dans la mesure où ceux-ci sont suffisamment secs pour ne pas causer de fumée.



Exploiter correctement sa piscine

Une mauvaise conception ou une exploitation inadaptée des piscines privées peut engendrer des pollutions graves des cours d'eau ou des dysfonctionnements dans les stations d'épuration. Le SEN a édicté des prescriptions pour les piscines privées qui rappellent les bons usages.

Prendre soin de ses plantes sans pesticides

Il existe une multitude de techniques alternatives aux pesticides. Rien de mieux que les bonnes vieilles recettes de grand-mère. Le savon noir dilué (5%) avec de l'eau est par exemple très efficace contre les pucerons. On peut également choisir des variétés résistantes aux maladies qui se défendent mieux contre les ravageurs.

Utiliser du compost comme engrais pour son potager

Une couche de compost de seulement 1 à 2 mm suffit pour une année. Pour ne pas polluer son jardin, seules les cendres de bois vraiment naturel, c'est-à-dire en provenance direct des arbres, peuvent être répandues en petites quantités.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt Afu



En savoir
plus

PNR – Ramène ta pomme !

Matinée de détermination de pommes et de poires

Le **samedi 10 octobre, de 9h à 12h**, le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, en partenariat avec Mazette et l'association FRUCTUS, organise une **matinée de détermination de fruits à Pringy** (Cidrerie Mazette / Brasserie Le Fou du Roi, Route du Moléson 58b).

Les propriétaires ou les personnes connaissant d'anciens pommiers ou poiriers situés sur le territoire du Parc sont invités à apporter quelques fruits de chaque arbre afin d'en faire identifier la variété par des spécialistes de FRUCTUS. Cette démarche permet de retrouver d'anciennes variétés fruitières et de les conserver.

La matinée s'adresse également aux personnes souhaitant acquérir des arbres fruitiers (pour une plantation au printemps) et déguster le jus de fruits et les cidres Mazette.

Pour faciliter l'identification, il est recommandé d'apporter **3-4 fruits** de chaque arbre et de connaître son emplacement (adresse ou coordonnées GPS). Seuls ceux provenant du territoire du Parc seront pris en compte.

En quête de fondue : une nouvelle façon de (re)découvrir le lac de Lessoc

La balade autour du lac de Lessoc se découvre désormais sous un nouveau jour. Avec *En quête de fondue*, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut transforme cette boucle bien connue en une enquête immersive et ludique, en autonomie, au départ de la gare de Montbovon.

Le fil rouge prend la forme d'une enquête : en 1905, Louis Zurich, négociant en fromage originaire de Lessoc, disparaît en laissant derrière lui le secret d'une recette familiale de fondue. À travers rencontres, défis et indices, cette fiction ouvre surtout la porte à une foule d'histoires bien réelles sur l'Intyamont.

Documents et photographies d'archives, anecdotes et informations historiques ponctuent ainsi le parcours. Les contenus ont été élaborés en collaboration avec Patrice Borcard et le Musée gruérien.

L'application mobile gratuite permet également de faire ressurgir le passé dans le paysage actuel. Une reconstitution en 3D dévoile notamment Montbovon tel qu'il se présentait en 1905, entre l'Hôtel de Jaman et la gare. Une rame historique du MOB, avec son wagon-restaurant, reprend, elle aussi, vie en trois dimensions.

Toutes les infos



PNR – Action Eco-logement dans le Parc

Dans le cadre du projet énergie du Parc 2026, Le PNR relaie l'action Eco-logement sur le territoire du Parc qui a pour but de faire réaliser des économies d'énergie aux locataires en réalisant des visites-conseils par un spécialiste. Ces visites sont gratuites pour les locataires, subventionnées à 50% par les Cantons, 25% par le Parc et 25% par les propriétaires (coût moyen d'une visite pour les propriétaires environ 60.-/logement).

Les communes en tant que propriétaires de biens immobiliers ou partenaires relais sont invitées à participer à cette action, en cohérence avec les démarches Cité de l'énergie et Plans climat communaux en cours.

Eco-logement en quelques points :

Le projet s'adresse à tous les propriétaires d'immeuble(s), PPE, ainsi qu'aux communes et régions immobilières en tant que partenaires relais.

Le programme Eco-logement permet aux propriétaires d'immeubles de solliciter l'intervention de partenaires agréé·e·s directement chez les locataires. Ces spécialistes pourront alors :

- Installer des équipements efficaces (ampoules LED, pommeaux de douche et économiseurs d'eau, notamment) ;
- Procéder à des réglages (radiateurs, frigos et congélateurs) permettant une utilisation rationnelle de l'énergie ;
- Fournir de précieux conseils aux ménages sur la manière d'économiser de l'énergie au quotidien.

Les bénéfices d'Eco-logement :

Pour les propriétaires/communes :

- Exemplarité des communes ;
- Participation concrète à la transition écologique ;
- Image positive et proactive auprès des propriétaires ;
- Installation d'équipement efficient dans tous les ménages de l'immeuble ;
- Baisse immédiate et durable de la consommation d'eau froide ;
- 75% des coûts subventionnés ;
- Retour sur investissement en 2 ans.

Pour les locataires :

- Participation active à la transition écologique ;
- Baisse des factures d'électricité et potentiellement des charges ;
- Conseils gratuits par des partenaires agréés ;
- Remplacement gratuit du matériel énergivore par des équipements plus efficaces (ampoules, réducteurs de débit d'eau...).

Quelles sont les conditions à remplir ? Seuls les immeubles locatifs et en propriété par appartement avec un minimum de 3 logements situés sur le territoire du Parc sont éligibles. Les propriétaires s'engagent à subventionner 25% du coût des visites (environ 60.-/logement visité), le reste étant assuré par le Parc et les cantons.

Comment s'inscrire pour les propriétaires ? Les propriétaires d'immeuble(s), les communes et régions immobilières en tant que partenaires relais et les PPE peuvent faire part de leur intérêt à participer au projet en indiquant les adresses des locatifs et le nombre d'appartements concernés à l'adresse ci-dessous.

Comment s'inscrire pour les locataires ? Les locataires ne peuvent pas s'inscrire directement à l'action. Cependant, ils peuvent en informer leurs propriétaires et leur proposer d'y participer.

Inscription directement par retour de mail ou à durable@gruyerepaysdenhaut.ch en indiquant les informations suivantes : adresse, nombre de logement, nom des locataires concernés.

Offre d'emploi : Livraison de repas à domicile

La commune de Bas-Intyamon recherche un·e livreur·euse de repas à domicile pour une mission 1 semaine sur 2. Les repas, préparés par le Home de l'Intyamon à Villars-sous-Mont, doivent être distribués dans les trois villages de la commune : Enney, Villars-sous-Mont et Estavannens.

Missions principales

- Récupérer les repas au Home de l'Intyamon (Villars-sous-Mont) aux horaires convenus ;
- Distribuer les repas dans les 3 villages selon un itinéraire défini ;
- Respecter les délais de livraison et les consignes de sécurité ;
- Assurer un service fiable et ponctuel.

Conditions

- Durée : Mission récurrente (1 semaine sur 2) ;
- Disponibilités : À définir selon les besoins ;
- Rémunération : Forfait.

Profil recherché

- Autonomie et sens de l'organisation ;
- Permis de conduire valide et véhicule en bon état ;
- Rigueur et respect des consignes.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre une lettre de motivation avant le **2 octobre 2026** à l'administration communale de Bas-Intyamon, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney ou par voie électronique commune@bas-intyamon.ch

Pour toute information complémentaire, contacter Mme Anne-Marie Seydoux, Conseillère communale, au 079/473.54.27.

Accueil Familial de Jour – Recherches nouveaux·elles accueillant·e·s



Accueil Familial de Jour

GRUYÈRE

« NOUS RECHERCHONS
DE NOUVEAUX·ELLES
ACCUEILLANT·E·S ! »

Pour répondre à une demande d'accueil d'enfants en progression constante, nous recherchons de nouveaux·elles accueillant·e·s dynamiques et motivé·e·s ayant envie de s'investir dans cette activité enrichissante.



Vous avez

- Envie d'exercer une activité enrichissante et passionnante auprès d'enfants, à votre domicile ?
- Du temps à consacrer aux enfants et des activités stimulantes à leur proposer ?
- Envie de contribuer au développement des enfants confiés ?
- Une bonne connaissance de la langue française.

Nous vous offrons

- Un travail à votre domicile (3 jours par semaine minimum)
- Un accompagnement et un soutien professionnel
- Une formation obligatoire et reconnue
- Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil
- Une rémunération garantie en fonction des heures de travail et une couverture sociale légale

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER
VOTRE CANDIDATURE ?

Adressez-nous une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae



www.accueildejourgruyere.ch



gruyere@accueilgruyere.ch



+41 26 912 33 65



Chemin des Crêts 8a
CH-1630 Bulle

Soutenu par l'Etat de Fribourg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Le Senior Club dès 60 ans



A VOS AGENDAS

Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en décembre 2026.

Le détail des activités est affiché dans chaque village

Enney : Earlybeck

Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand

Estavannens : Pilier public - Eglise

Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de votre village pour les transports.

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)

Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)

Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)



Le Senior Club t'invite en octobre 2026

Sortie à vélo électrique avec Marcel Blanc

Mardi 5 octobre à 13h30 au bâtiment de l'édilité à Enney

Date de remplacement lundi 12 octobre

Durée 3h00, adaptée aux participant.e.s, entrecoupée d'une verrée.
N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

Inscription jusqu'au 4 octobre auprès d'Annette Wicht au 079 767 68 38.

Confection de pains d'anis avec Jacqueline Bourquenoud

Rencontre intergénérationnelle avec les 2H (3x dans l'année)

Mardi 6 octobre à l'ancienne école de Villars-sous-Mont

Maximum 10 personnes de 8h30 à 11h30 avec les enfants. Suivi d'un pique-nique entre adultes, sur place.

Inscription chez Jacqueline Bourquenoud au 079 643 99 51.

Visite entreprise Maurice Beaud Fils Construction bois SA à Albeuve

Mardi 13 octobre de 14h00 à 16h00 avec Joseph Geinoz

Rdv dans les villages à 13h45.

Pas d'inscription.

Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 14 octobre à 14h00 à la Couronne à Enney

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription.

Jeux divers

Vendredi 16 octobre à 14h00 à la Couronne à Enney

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription.

Sortie randonnée avec Josiane Tinguely et Dominique Richli

Mardi 20 octobre à 13h45 à l'ancienne école d'Enney

Durée environ 2h30. Bonnes chaussures, boissons, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps, il y a 2 niveaux de marche.

Inscription jusqu'au lundi 19 octobre midi chez Josiane Tinguely au 079 252 56 43.



Le Senior Club t'invite en novembre 2026

Observation de la faune avec Francis Grandjean

Mardi 3 novembre à 08h00 à l'ancienne école d'Enney

Randonnée d'observation et d'écoute de la faune vers les Sciernes Picat, sur un chemin facile. Environ 300 mètres de dénivelé et 10 km. Retour entre 15h00 et 17h00. Prévoir habits chauds, jumelles, pique-nique avec boissons chaudes.

Des informations complémentaires seront envoyées la veille aux inscrits.

Inscription jusqu'au 1^{er} novembre chez Annette Wicht au 079 767 68 38.

Loto

Mercredi 4 novembre à 15h00 au Home de Villars-sous-Mont

Venez tenter votre chance dans la joie et la bonne humeur, tout en soutenant les animations du home.

Pas d'inscription.

Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 11 novembre à 14h00 à la Couronne à Enney

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription.

Sortie randonnée avec Josiane Tinguely et Dominique Richli

Mardi 17 novembre à 13h45 à l'ancienne école d'Enney

Durée environ 2h30. Bonnes chaussures, boissons, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps, il y a 2 niveaux de marche.

Inscription jusqu'au lundi 16 novembre midi chez Josiane Tinguely au 079 252 56 43.

Jeux divers

Vendredi 20 novembre à 14h00 à la Couronne à Enney

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription.



Le Senior Club t'invite en décembre 2026

Loto

Mercredi 2 décembre à 15h00 au Home de Villars-sous-Mont

Venez tenter votre chance dans la joie et la bonne humeur, tout en soutenant les animations du home.

Pas d'inscription.

Dîner de la St Nicolas

Vendredi 4 décembre dès 11h30 à la pizzeria de Villars-sous-Mont

Nous vous invitons à partager un menu 3 plats et fêter ensemble la St Nicolas.

Coût 15.- à votre charge, premières boissons comprises.

Regroupement des voitures à 11h15 dans les villages.

Inscription jusqu'au 2 décembre chez Joseph Geinoz au 079 518 85 84.

Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 9 décembre à 14h00 à la Couronne à Enney

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit.

Pas d'inscription.

Jeux divers

Vendredi 18 décembre à 14h00 à la Couronne à Enney

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance.

Pas d'inscription.

Joyeux Noël et belles Fêtes de fin d'année !

La Commission de Senior+

Proches aidants – Journée intercantonale



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



PROCHES AIDANTS
PFLEGENDE ANGEHÖRIGE
FRIBOURG / FREIBURG



JOURNEE INTERCANTONALE DES PROCHES AIDANT-E-S 2026

Chère Madame, Chère proche aidante, Cher Monsieur, Cher proche aidant,

L'association Proches Aidants Fribourg et la Direction de la santé et des affaires sociales ont le plaisir de vous inviter à la prochaine Journée intercantonale des proches aidant-e-s. Cette année, vous êtes convié-e-s à l'Auberge de la Gare, à Grolley.

Cette rencontre offrira l'occasion d'échanger et de partager autour de différentes tables de discussion. Pour faciliter l'organisation, nous vous invitons à vous préinscrire en indiquant vos **3 choix préférés** parmi les tables proposées. Nous mettrons tout en œuvre pour respecter vos préférences. S'en suivra un intermède musical suivi de la partie officielle en présence de Philippe Demierre, Conseiller d'Etat, et d'un goûter préparé par l'Auberge de la Gare.

La Journée intercantonale est réservée exclusivement aux personnes proches aidantes qui accompagnent un-e proche et souhaitent s'offrir un espace d'échange, de partage et de rencontre entre pairs. Les proches aidé-e-s ainsi que les professionnel-le-s ne sont pas concernés par cette journée.

Un accompagnement gratuit à domicile de votre proche aidé par le service de relève de la Croix-Rouge fribourgeoise est possible pour permettre une participation en toute sérénité (sur inscription – talon ci-contre).

JOURNEE INTERCANTONALE DES PROCHES AIDANT-E-S	
Vendredi 30 octobre 2026	
Auberge de la Gare – Route de la Gare 2 – 1772 Grolley	
13h30 - 14h00	Accueil des participant-e-s
14h00 - 14h15	Discours de bienvenue, informations
14h20 - 15h30	Tables de discussion
15h30 - 16h00	Intermède musical, Julien Tudisco, accordéoniste
16h00 - 16h10	Discours de Philippe Demierre, Conseiller d'Etat
16h10 - 17h00	Goûter

Étude nationale sur Alzheimer et les proches



Bern, 2 Juillet 2026

Objet : Étude nationale sur Alzheimer et les proches : merci de bien vouloir la transmettre

Madame, Monsieur,

Nous nous adressons à vous pour vous demander de soutenir une étude nationale sur la situation des personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées et de leurs proches. Les administrations communales et municipales sont des adresses importantes pour les personnes âgées et leurs proches, et sont souvent en contact avec des personnes touchées directement ou indirectement par les maladies neurocognitives. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Alzheimer Suisse mène actuellement, en collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), deux études nationales sur la situation des personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence et sur celle de leurs proches. L'objectif est de mettre en lumière les besoins et les contraintes auxquels sont confrontés les aidant-e-s et de recalculer les coûts sociaux liés aux maladies neurocognitives en Suisse.

Les résultats devraient contribuer à faire progresser la prise en soins de ces pathologies en Suisse, à mieux identifier les lacunes en matière de soins et à fonder davantage les décisions politiques sur la situation réelle des personnes concernées et de leurs proches.

Pour obtenir des résultats significatifs, nous avons besoin de la participation du plus grand nombre possible de proches de personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre les informations relatives à ces études aux services concernés de votre commune, par exemple aux services des aînés, aux services sociaux, aux EMS de la région, aux centres de conseil locaux, aux organisations de bénévoles ou à tout autre organisme en contact avec les proches de personnes atteintes d'Alzheimer.

N'hésitez pas à partager le lien suivant sur votre site web, dans votre infolettre ou via d'autres canaux de communication : <https://redcap.zhaw.ch/surveys/?s=NNYTY38TPX93NWTN>

Soutenir ces études, c'est participer de manière significative à une meilleure compréhension de la situation des personnes concernées par Alzheimer et à l'élaboration de la future prise en soins en Suisse.

Nous sommes à votre entière disposition pour toute question à l'adresse wissensmanagement@alz.ch ou au numéro de téléphone 058 058 00 35. Merci de tout cœur pour votre participation.

L'égalité contre la violence – Campagne nationale

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

IL ÉLÈVE LA VOIX. TU BAISSES LES YEUX.

LA VIOLENCE COMMENCE AUSSI COMME ÇA.

 sans-violence.ch

142

TROUVE DE L'AIDE OU DES CONSEILS.



Prévention du suicide – Journée mondiale

**STOP
SUIC!DE**

ont'écoute.ch



Tu t'inquiètes pour toi
ou pour un-e-x proche ?

Tu peux contacter le 147
ou trouver du soutien sur
ciao.ch et ont'écoute.ch.

Plus d'infos sur :
stopsuicide.ch
santépsy.ch

Avec le soutien financier de
la Confédération, en vertu de la loi
sur l'encouragement de l'enfance
et de la jeunesse (LEE)

Avec le soutien de



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Poya 2028

Chères Stabadines et Stabadins,
Chers habitants de la commune de Bas-Intyamon,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que le Comité d'organisation de la Poya 2028 vous invite à une nouvelle séance d'information.

Nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 13 novembre 2026 à 18h00 à la grande salle de l'Auberge de la Couronne à Enney.**

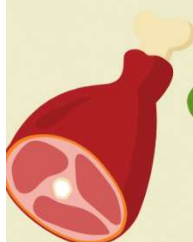
Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter le dispositif de fête ainsi que de lever un peu le voile sur le programme des festivités.

Nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié à l'issue de la séance d'information afin de pouvoir échanger avec vous et répondre à vos questions.

Au plaisir de partager ce moment avec vous.

Comité d'organisation de la Poya 2028





Recrotzon **Stabadin d'Antan**

Samedi 17 octobre 2026



La SIV d'Estavannens vous convie à l'Auberge des Montagnards afin de faire revivre le Recrotzon d'Antan.

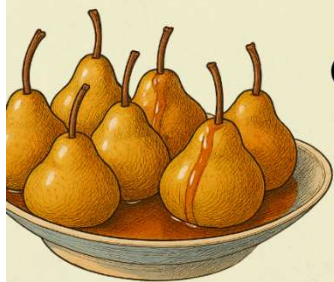
Midi

Repas du Recrotzon sur
réservations, infos sur le compte
instagram de la SIV



Soir

Ouvert à tous et toutes,
Bar ambiance et petite restauration



On se réjouit de vous voir



Les Zygomatiques : rejoins le Chœur d'Enfants

Rejoins le Chœur d'Enfants Les Zygomatiques !

Votre enfant chante toute la journée sous la douche ou dans sa chambre ? Faites-lui vivre une aventure humaine et musicale unique !

Informations pratiques :

- **Répétitions** : tous les **mardis**
 - 16h00 à 16h45 pour les petits (2H-3H-4H)
 - 17h00 à 18h00 pour les grands (5H-6H-7H-8H)
- **Lieu** : Grandvillard, salle communale 1^{er} étage
- **Tarif** : **50.- par enfant** / Aucun niveau musical préalable exigé.
- **Reprise** : dès le 8 septembre
- **Direction** : Filipe Rodriguez

Essai gratuit et inscription :

Venez tester 2 répétitions sans engagement 😊

Contact : Joëlle Moura, Présidente : 079/487.90.10

🎵 Les Zygomatiques : Ensemble, faisons vibrer les cœurs !



Inscriptions aux fenêtres de l'Avent 2026



Loto en faveur de l'animation du Home de l'Intyamon



**Venez passer d'agréables après-midi
Au Home de l'Intyamon dès 15h00**

LOTO

Dates à retenir :

4 novembre 2026

2 décembre 2026

6 janvier 2027



3 février 2027

3 mars 2027

7 avril 2027

**Nous vous remercions très sincèrement
De votre participation**



Calendrier des sociétés et manifestations

24.09.2026	15h à 20h	Société de tir Bas-Intyamon – Amicale vétéran	Stand de tir, Grandvillard
25.09.2026	17h30 à 20h	Société de tir Bas-Intyamon – Clôture + souper	Stand de tir, Grandvillard
10.10.2026	Matin	Société de tir Bas-Intyamon – Nettoyage Fass + repas midi	Stand de tir, Grandvillard
17.10.2026	12h	SIV d'Estavannens – Recrotzon	Auberge des Montagnards, Estavannens. 079 945 59 62
31.10.2026		Ski Club Bourgo – Montage du téléski	Thomas Chollet – 077 470 63 34
04.11.2026	15h	Loto	Home de l'Intyamon
06.11.2026	20h	Ski Club Bourgo – Assemblée annuelle	
07.11.2026		Société de tir Bas-Intyamon – Soirée des résultats	Stand de tir, Grandvillard
13.11.2026	18h	Poya 2028 – Séance d'information	Auberge de la Couronne, Enney
28.11.2026		Société de tir Bas-Intyamon – Match aux cartes	Stand de tir, Grandvillard
02.12.2026	15h	Loto	Home de l'Intyamon
12.12.2026		SIV Enney – Cornets de Noël	Lieu et heure à définir
06.01.2027	15h	Loto	Home de l'Intyamon
03.02.2027	15h	Loto	Home de l'Intyamon
06.02.2027	19h	Ski Club Bourgo – Match aux cartes	Elsa Pythoud – 079 124 38 09
09-13.02.2027		Ski Club Bourgo – Camp de ski	Marc Jaquet – 079 617 29 68
03.03.2027	15h	Loto	Home de l'Intyamon
06.03.2027		Ski Club Bourgo – Sortie à ski à La Lenk	Elsa Pythoud – 079 124 38 09
20.03.2027		Ski Club Bourgo – Démontage du téléski	Thomas Chollet – 077 470 63 34
07.04.2027	15h	Loto	Home de l'Intyamon
28 au 30 avril 2028		La Poya d'Estavannens	



COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamou 36
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 www.bas-intyamou.ch

✉ commune@bas-intyamou.ch

Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

L'administration communale sera fermée :

Vacances d'hiver du 21 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} décembre au 31 mars)
Mardi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
Samedi	09h00 – 13h00	09h00 – 12h00

Pour les questions techniques (eau, épuration, problèmes de ruisseau, etc.) –
service de piquet : 026 921 81 08